**POUR L'OBTENTION D´UNE CARTE TOURISTIQUE**

Valable pour un séjour touristique dans des hôtels, en chambre d’hôte ou dans un bateau.

Le visa de tourisme ou carte touristique est valable pour **une seule entrée** dans le territoire national cubain pour un **séjour d’un mois que vous pouvez faire proroger d'un autre mois**, dans un bureau de tourisme d'un hôtel.

Les mineurs, quel que soit leur âge, ont besoin de la carte touristique, même s’ils sont inscrits sur le passeport de leurs parents.

Pour la demande des cartes touristiques veuillez-vous adresser au Consulat. Une Carte Touristique coûte **€ 22.00.**

S´adressant …

**directement au Consulat, présentez:**

* Passeport valable le temps du séjour.
* Billet d’avion aller - retour ou une attestation de votre agence de voyages témoignant que vous avez un billet pour Cuba (billets électroniques acceptés).
* Formulaire de Sollicitude de Visa complètement rempli.
* **€ 22.00** par personne à payer par carte bancaire.

***ATTENTION****: Si vous ne vous présentez pas personnellement € 25.00 devront être ajoutés, par personne, au titre de démarche non personnelle (excepté les mineurs et les personnes handicapées mentales).*

Délais de délivrance de la carte : à l’instant

**par la poste ou mail, envoyez :**

* Photocopie lisible de la première page du passeport (Valable le temps du séjour)
* Photocopie lisible du billet d’avion aller-retour ou une attestation de votre agence de voyages témoignant que vous avez un billet pour Cuba (billets électroniques acceptés).
* Formulaire de Sollicitude de Visa complètement rempli.
* **€ 22.00** par personne à payer par virement bancaire.

L’obtention des cartes touristiques par cette voie inclut **€ 25.00** de démarche non personnelle par personne (y compris les mineurs) et **€ 6.00** ajouté au montant total pour l’envoie par courrier recommandé.

Le paiement devra être fait par virement bancaire, au compte bancaire de L´Ambassade qui vous sera informé une fois les documents reçus. Les espèces ou chèques certifiés, envoyées par la poste seront refusées et retournées à vos risques.

Délais de délivrance de la carte: Au consulat : 2 jours + délais de la poste

*Ces informations concernent les personnes munies d’un document d’identité ou d’un titre de séjour belge, luxembourgeois ou européen. Si ce n’est pas votre cas, merci de nous le communiquer afin de vous renseigner correctement.*